



Sources des données et méthodes des indicateurs sur les rejets de substances nocives dans l'environnement

Août 2014

Référence suggérée pour ce document : Environnement Canada (2012) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Sources des données et méthodes des indicateurs sur *les rejets de substances nocives dans l'environnement*. Consulté le jour mois année. Disponible à : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=3C4C1124-1.

ISBN : 978-0-660-22527-2

N° de cat. : En4-144/59-2014F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement Canada
Informatique
10, rue Wellington, 23^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

Also available in English

1 Introduction

Les indicateurs de rejets de substances nocives dans l'environnement (<http://ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=3C4C1124-1>) font partie du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) (<http://ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=47F48106-1>), qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Ces indicateurs sont également utilisés pour mesurer les progrès relatifs aux objectifs et cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=CD30F295-1>).

2 Description et logique des indicateurs sur les rejets de substances nocives dans l'environnement

2.1 Description

Les indicateurs de rejets de substances nocives dans l'environnement évaluent les émissions anthropiques de trois substances toxiques dans l'eau et dans l'atmosphère : le mercure (Hg), le plomb (Pb), le cadmium (Cd) et leurs composés. Pour chacune des substances toxiques, les émissions atmosphériques sont indiquées à l'échelle nationale et en fonction de la source. Des renseignements sur les installations et sur les émissions atmosphériques mondiales sont également indiqués pour le Hg. Les rejets dans l'eau pour chacune de ces substances toxiques sont donnés à l'échelle nationale et régionale (provinciale et territoriale), par installation, ainsi qu'en fonction de la source.

2.2 Logique

Le Hg, le Pb, le Cd et leurs composés figurent sur la Liste des substances toxiques (<http://ec.gc.ca/lcpe-cepa/default.asp?lang=fr&xml=ODA2924D-E77E-2E16-A9D2-95388AD49B21>) inscrite à l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE (1999)]. L'inscription d'une substance à la liste signifie que celle-ci « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à : 1) avoir, ou prut avoir immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; 2) mettre en danger ou peut mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; ou 3) constituer ou peut constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Les indicateurs renseignent la population canadienne au sujet des émissions anthropiques et des rejets de ces substances toxiques dans l'eau et dans l'atmosphère en raison de l'activité humaine au Canada. Ces indicateurs aident aussi le gouvernement à déterminer les priorités, à mettre au point des stratégies pour éclairer davantage la gestion du risque et à évaluer les progrès liés aux politiques mises en place afin de réduire ou de contrôler la pollution de l'atmosphère et de l'eau.

2.3 Changements récents à l'indicateur

Auparavant, les indicateurs de rejets de substances nocives dans l'environnement étaient regroupés en fonction des indicateurs « Émissions de substances toxiques dans l'atmosphère » et « Rejets de substances toxiques dans l'eau ». Cette année, les indicateurs d'émissions atmosphériques pour le Pb et le Cd viennent s'y ajouter. Les indicateurs d'émissions atmosphériques pour le chrome hexavalent et ses composés ne font plus l'objet de déclarations. Cette substance a été retirée de

la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) étant donné que les cibles de réduction en matière de pollution ont déjà été atteintes.

La série chronologique des émissions atmosphériques de Hg a été recalculée pour différents secteurs. Ce calcul est effectué dans les cas où des méthodes de quantification améliorées sont mises en œuvre, de nouvelles données voient le jour, une couverture inadéquate est rectifiée ou des erreurs sont corrigées. La série chronologique des émissions atmosphériques de Pb et de Cd n'a pas été recalculée pour la période de 1990 à 2011, mais a été mise à jour par l'ajout des émissions de 2012. Enfin, les émissions atmosphériques provenant de sources à ciel ouvert, comme les déchets, la construction et l'agriculture, ont été incluses aux indicateurs. Pour de plus amples renseignements au sujet de ces changements, veuillez consulter les faits saillants (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F98AFAE7-1#X-201010051640282>) des sommaires des émissions de polluants atmosphériques de 2012 et des tendances historiques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F98AFAE7-1>).

Les émissions atmosphériques aux échelons provinciaux et territoriaux n'ont pas été mises à jour dans les indicateurs parce que les données n'étaient pas connues au moment de la compilation des indicateurs étant donné qu'une révision méthodologique est actuellement en cours à Environnement Canada. Cette révision est menée en collaboration avec les provinces et les territoires. Dès que complétées, les données de base par province et territoire seront affichées en ligne dans les sommaires des émissions de polluants atmosphériques de 2012 et tendances historiques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=fr&n=F98AFAE7-1>) d'Environnement Canada.

3 Données

3.1 Source des données

Les données des indicateurs d'émissions atmosphériques de mercure, de plomb et de cadmium déclarées dans le cadre du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement proviennent des sommaires des émissions de polluants atmosphériques de 2012 et des tendances historiques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F98AFAE7-1>) compilés par Environnement Canada, en collaboration avec les organismes environnementaux provinciaux, territoriaux et régionaux. Les données comprennent les émissions déclarées à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) par les industries; les émissions figurant dans les inventaires provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi que les émissions provenant d'autres sources estimées par Environnement Canada au moyen des plus récentes statistiques publiées ou de sources d'information comme des sondages, des études spéciales sur les émissions et des techniques d'estimation des émissions.

Les indicateurs de rejets de substances toxiques dans l'eau déclarés dans les ICDE sont tirés de la base de données de l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr>), qui a été compilée par Environnement Canada. L'INRP comprend les rejets déclarés par les installations industrielles, commerciales et institutionnelles. Les indicateurs comprennent la quantité de Hg, de Pb et de Cd élémentaires contenue dans tout composé, alliage ou mélange déclaré dans l'INRP en fonction des critères de déclaration à l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=674761CE-1>).

Les émissions de Hg aux fins de comparaison internationale sont tirées du rapport *Global Mercury Assessment 2013: Sources, emissions, releases and environmental transport* (http://www.unep.org/publications/contents/pub_details_search.asp?ID=6282) (en anglais seulement) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Les émissions indiquées sur la carte interactive proviennent des données déclarées par les installations (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/donnees-data/index.cfm?lang=Fr>) de la base de données de l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=0EC58C98-1%20-%20Facility>).

3.2 Couverture spatiale

Les indicateurs sont fournis à l'échelle nationale ainsi qu'à l'échelle provinciale ou territoriale lorsque c'est possible.¹ Les émissions atmosphériques de Hg et les rejets de Hg, de Pb et de Cd dans l'eau sont présentés pour chacune des installations sur la carte interactive des ICDE. Les données internationales sont uniquement présentées pour les émissions atmosphériques de Hg.

3.3 Couverture temporelle

Des tendances historiques sont établies pour le pays et en fonction de la source pour les émissions atmosphériques (de 1990 à 2012) et pour les rejets dans l'eau (de 2003 à 2012). La dernière année, soit 2012, est utilisée pour les rejets régionaux dans l'eau. L'année 1990 a été choisie comme première année de la série chronologique pour les émissions de métaux lourds puisque c'est l'année de référence des engagements internationaux du Canada relatifs à la déclaration des émissions de métaux lourds en vertu de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance. L'année 2003 a été choisie comme première année pour les rejets dans l'eau puisqu'il s'agit de l'année où l'INRP a mis à jour ses critères de déclaration pour le Hg, le Pb et le Cd. Les comparaisons internationales pour les émissions atmosphériques de Hg sont indiquées uniquement pour 2010.

3.4 Exhaustivité des données

Certaines composantes des émissions atmosphériques de Hg en 2012 dans les sommaires des émissions de polluants atmosphériques de 2012 et les tendances historiques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F98AFAE7-1>) ont été estimées à partir des données de 2011 parce que les renseignements de 2012 n'étaient pas connus au moment de produire l'inventaire. Les estimations de 2011 ont été utilisées pour certaines émissions de sources régionales.

Les indicateurs des rejets dans l'eau n'étant dérivés que de la base de données de l'INRP, ils ne reflètent que les rejets des installations qui répondent aux critères de déclaration à l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=674761CE-1>). C'est pourquoi ces indicateurs ne comprennent pas tous les rejets au Canada, mais seulement les sources ponctuelles les plus importantes pour chaque substance toxique choisie.

3.5 Actualité des données

Les données sont à jour jusqu'à 2012 (à quelques exceptions près, décrites à la section 3.4 ci-dessus). Les indicateurs sont déclarés environ un an et demi après la collecte des données en raison du délai nécessaire pour valider, analyser et interpréter les données.

¹ Les données sur les émissions atmosphériques à l'échelle provinciale et territoriale n'étaient pas connues au moment de la compilation des indicateurs.

4 Méthodes

Les émissions atmosphériques liées aux indicateurs de rejets de substances nocives dans l'environnement ont été calculées à partir des tableaux des sommaires et des tendances des émissions de polluants atmosphériques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/donnees-data/ap/index.cfm?lang=Fr>). Les indicateurs d'émissions atmosphériques ont été additionnés pour chacune des sources au Canada pour l'année déclarée. Les rejets dans l'eau ont été calculés en faisant la somme des rejets de la base de données de l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr>). Les indicateurs de rejets dans l'eau ont été additionnés à l'échelle nationale, par source, et par province et territoire pour les années déclarées.

Les rejets et les émissions atmosphériques de substances toxiques des installations produisant des déclarations à l'INRP sont mesurés ou estimés à l'aide de l'un des moyens suivants :

- systèmes de surveillance continue des émissions et des rejets
- surveillance prédictive des émissions et des rejets
- échantillonnage à la source
- calcul du bilan massique
- facteurs d'émissions et de rejets propres au site
- facteurs d'émissions et de rejets publiés
- estimations techniques
- études spéciales

Ces méthodes de mesure et techniques d'estimation sont utilisées par les installations pour déclarer leurs rejets à l'INRP (sources ponctuelles). La technique de l'échantillonnage à la source constituait la méthode d'estimation des rejets la plus souvent utilisée par l'INRP pour l'année 2012. Veuillez consulter la page Web consacrée aux déclarations à l'INRP (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F6300E68-1>) pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces méthodes de calcul.

4.1 Méthodes d'estimation des émissions atmosphériques

Environnement Canada utilise ces méthodes ainsi que des modèles et des statistiques dans l'estimation des sources étendues, à ciel ouvert et mobiles comprises dans les données sur les émissions de polluants atmosphériques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/donnees-data/ap/index.cfm?lang=Fr>) (tels que les véhicules à moteur et le chauffage résidentiel).

Les méthodes d'estimation des émissions sont revues, actualisées et améliorées périodiquement en collaboration avec des experts sectoriels œuvrant au sein d'Environnement Canada ou à l'externe. De plus amples renseignements sur ces méthodes se trouvent sur la section du site Web d'Environnement Canada consacrée à la compilation des sommaires des émissions de polluants atmosphériques et des tendances historiques (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=5C71562D-1>).

Les tableaux des émissions atmosphériques totales comportent quatre sources d'émissions différentes : les sources étendues, les sources à ciel ouvert, les sources mobiles et les sources ponctuelles (stationnaires). Les données sur les émissions sont compilées au moyen de méthodes descendantes et ascendantes. La méthode descendante permet l'estimation des émissions d'un point de vue général (p. ex. émissions de la combustion du charbon pour le Canada). Dans une méthode ascendante, les émissions sont estimées avec le plus de détails disponibles, le plus près

possible de la source d'émissions (p. ex. émissions des centrales électriques en Saskatchewan provenant de la combustion de lignite dans une chaudière).

Les émissions de sources étendues et à ciel ouvert comme la combustion pour le chauffage d'une maison proviennent de sources trop petites, trop nombreuses ou trop réparties sur un vaste territoire pour être déclarées comme sources ponctuelles individuelles. Les données de ces émissions sont généralement estimées au moyen d'une méthode descendante qui applique les facteurs d'émissions à l'échelle des activités. Les données sur les émissions de sources mobiles (transport) sont compilées au moyen d'une combinaison de méthodes ascendantes et descendantes. Les émissions sont estimées au moyen de modèles (p. ex. modèle MOBILE canadien) comprenant la consommation de carburant, le nombre de véhicules, leur mouvement, la distance parcourue et bien d'autres paramètres.

Les données sur les émissions de sources ponctuelles sont compilées au moyen d'une méthode ascendante s'appuyant sur les émissions par installation produites par la combustion, les procédés et les sources fugitives. L'INRP et les inventaires d'émissions provinciaux et territoriaux sont utilisés pour la compilation des émissions de sources ponctuelles.

La comptabilisation en double des émissions pour la même source est éliminée par la concordance des données. Si des données sur les émissions de sources ponctuelles peuvent être compilées, le processus de concordance garantit qu'elles ne sont pas incluses dans le sommaire des émissions de sources étendues, afin d'éviter qu'elles soient comptabilisées deux fois. Un processus de contrôle de la qualité des données est également en place afin d'éviter les écarts dans la base de données, tant pour la compilation des données que pour la production des tableaux sommaires.

4.2 Classification des sources

Le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement classe les sources d'émissions de façon différente en regroupant les émissions de diverses sources, telles que définies dans les sommaires et les tendances des émissions de polluants atmosphériques et l'INRP. Celles-ci sont décrites dans les tableaux 1 et 2.

La description des sources liées aux indicateurs d'émissions atmosphériques provient des tableaux des sommaires et des tendances des émissions de polluants atmosphériques (<http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/donnees-data/ap/index.cfm?lang=Fr>). La description des sources pour les indicateurs de rejets dans l'eau est tirée du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (<http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2007/list-liste-fra.htm>) utilisé par Statistique Canada. Le code SCIAN de quatre chiffres, indiqué par les installations, a été utilisé pour la classification des sources.

Tableau 1 : Comparaison des sources utilisées dans les ICDE et les sommaires et tendances des émissions de polluants atmosphériques en ce qui a trait aux émissions atmosphériques

Sources des ICDE	Sources des sommaires et des tendances des émissions de polluants atmosphériques
Industrie du ciment et du béton	Industrie du ciment et des produits de béton
Sidérurgie	Sidérurgie
Fonte et affinage de métaux non ferreux	Fonte et raffinage de métaux non ferreux
Autres industries	Fabrication des abrasifs
	Industrie de l'aluminium

Sources des ICDE	Sources des sommaires et des tendances des émissions de polluants atmosphériques
	Industrie de l'amiante
	Industrie du bitume routier
	Boulangeries
	Industrie des produits chimiques
	Industrie des produits minéraux
	Fonderies
	Industrie céréalière
	Industrie du minerai de fer
	Industrie de l'exploitation minière et de carrières
	Industrie des pâtes et papiers
	Industrie du bois
	Industrie pétrolière en amont
	Industrie pétrolière en aval
	Transport et distribution de produits pétroliers
	Autres industries
	Fabrication de métaux
	Fabrication du verre
	Fabrication de véhicules (moteurs, pièces, assemblage, peinture)
	Appareils électroniques
	Fabrication de plastiques
	Préparation de la nourriture
	Préparation de peintures et de vernis
	Textiles
Secteurs industriels divers	
Production de biocombustibles	
Combustibles pour l'électricité et le chauffage	Production d'électricité (services publics)
	Combustion de provenance commerciale
	Combustion de provenance résidentielle
Combustion de bois de chauffage	Combustion résidentielle de bois
Transport (routier, ferroviaire, aérien et maritime)	Transport aérien
	Véhicules lourds à moteur diesel
	Camions lourds à essence
	Véhicules utilitaires légers à moteur diesel
	Véhicules légers à moteur diesel
	Véhicules utilitaires légers à essence
	Véhicules légers à essence
	Transport maritime
	Motocyclettes
	Transport ferroviaire
	Usure des pneus et des garnitures de frein
Véhicules hors route	Consommation de diesel pour les véhicules hors route
	Consommation d'essence/gaz de pétrole liquéfié/gaz naturel comprimé pour les véhicules hors route
Incinération et divers	Sources d'incinération
	Usage du tabac

Sources des ICDE	Sources des sommaires et des tendances des émissions de polluants atmosphériques
	Nettoyage à sec
	Utilisation générale de solvants
	Industrie de manutention de cargaisons maritimes
	Cuisson de la viande
	Vente au détail de produits pétroliers raffinés
	Impression
	Incendies d'immeubles
	Revêtements
	Sources humaines
	Autres sources diverses
	Toutes les sources à ciel ouvert à l'exception des déchets
Déchets	Déchets

Tableau 2 : Comparaison des sources utilisées dans les ICDE et l'INRP (SCIAN)* pour les rejets dans l'eau

Sources des ICDE	Sources de l'INRP (SCIAN)*
Fonte et affinage de métaux non ferreux	Extraction du minerai métallique
	Production et traitement des métaux non ferreux (à l'exception de l'aluminium)
Industrie pétrolière et gazière	Extraction de pétrole et de gaz
Autres industries	Exploitation du charbon
	Exploitation des mines et des carrières de minéraux non métalliques
	Production et traitement d'alumine et d'aluminium
	Fabrication de produits chimiques de base
	Revêtement, gravure, traitement thermique et activités analogues
	Fabrication d'équipement électrique
	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance
	Fonderies
	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
	Fabrication d'autres produits chimiques
	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques
	Autres activités diverses de fabrication
	Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles
	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
	Fabrication de produits en plastique
	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	
Combustibles pour l'électricité et le	Production, transport et distribution d'électricité

Sources des ICDE	Sources de l'INRP (SCIAN)*
chauffage	Autres services professionnels, scientifiques et techniques
Transport (routier, ferroviaire, aérien et maritime)	Activités de soutien au transport par eau
Sidérurgie	Sidérurgie et fabrication de ferro-alliages
Industrie du ciment et du béton	Fabrication de ciment et de produits de béton
Industrie de pâte à papier, de papier et de carton	Usines de pâte à papier, de papier et de carton
Déchets	Eau, égouts et autres systèmes
	Assainissement et autres services de gestion des déchets

* Le code SCIAN utilisé pour les ICDE fait référence au code SCIAN de niveau 3 (code à quatre chiffres) qui représente les groupes de l'industrie.

5 Mises en garde et limites

Les émissions atmosphériques totales de mercure, de plomb et de cadmium indiquées dans les indicateurs de rejets de substances nocives dans l'environnement excluent celles provenant des sources naturelles (p. ex. les volcans). Cette approche est conforme aux sommaires des émissions de polluants atmosphériques de 2012 et tendances historiques (<http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=F98AFAE7-1>) d'Environnement Canada.

Le nombre et le type d'installations déclarant des rejets dans l'eau à l'INRP varient selon les années. Cette variation est attribuable au fait que seules les installations qui atteignent ou dépassent un certain seuil de déclaration doivent produire une déclaration à l'INRP. L'analyse de l'incidence de cette variation sur les tendances apparentes n'a pas été effectuée.

Les données déclarées à l'INRP par les installations peuvent être actualisées de temps à autre par les déclarants, à mesure que des données nouvelles sont reçues et examinées. Les installations présentant des déclarations à l'INRP peuvent utiliser différentes méthodes pour calculer leurs émissions. Ces méthodes varient selon la substance ou l'installation et peuvent aussi changer d'une année à l'autre.

En 2012, une installation (ID de l'INRP = 8742) a déclaré une très grande quantité de mercure. Cette valeur fait actuellement l'objet d'un examen et n'a pas été incluse aux indicateurs.

Les émissions atmosphériques nationales de Hg utilisées aux fins de comparaison internationale ont été estimées au moyen de techniques et de méthodes de classifications de sources qui diffèrent de celles des émissions atmosphériques de Hg utilisées pour les indicateurs nationaux (Environnement Canada). De plus, certaines sources d'émissions atmosphériques n'ont pas été mesurées dans les émissions internationales de Hg; celles-ci comprennent la production et la combustion de biocombustible, la production de monomères de chlorure de vinyle, la production de métaux secondaires et de ferro-alliages, l'extraction de pétrole et de gaz, le transport et le traitement autre que les émissions des raffineries, l'incinération et l'élimination des déchets industriels et de certains déchets dangereux, l'incinération des boues d'épuration, la préparation d'amalgames dentaires et l'élimination des amalgames retirés qui contiennent du Hg.

Même si les émissions atmosphériques nationales de mercure utilisées aux fins de comparaison respectent la même structure de rapport que celle du rapport *Global Mercury Assessment 2013: Sources, emissions, releases and environmental transport* (http://www.unep.org/publications/contents/pub_details_search.asp?ID=6282) (en anglais

seulement) et que les émissions de mercure sont évaluées au moyen des meilleures données, mesures et méthodes disponibles, les utilisateurs doivent être prudents lorsqu'ils comparent les données puisque les méthodes d'estimation des émissions diffèrent d'un pays à l'autre.

Les indicateurs de rejets dans l'eau ne reflètent que les rejets déclarés à l'INRP par les installations. Ils n'estiment et n'incluent pas les rejets potentiels provenant d'autres sources au Canada.

6 Références et lectures complémentaires

6.1 Références

Environnement Canada (2014) Sommaires et tendances des émissions de polluants atmosphériques Consulté en mars 2014. Disponible à : <http://www.ec.gc.ca/inrp-npri/donnees-data/ap/index.cfm?lang=Fr>.

Environnement Canada (2014) Guide d'utilisation et d'interprétation des données de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) Consulté en mars 2014. Disponible à : <http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=B5C1EAB8-1>.

Environnement Canada (2014) Inventaire national des rejets de polluants - Données et tendances de 2012. Consulté en mars 2014. Disponible à : <http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=C0B6019F-1>.

Environnement Canada (2014) Base de données de l'Inventaire national des rejets de polluants. Version du 11 octobre 2013. Consulté en mars 2014. Disponible à : <http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=0EC58C98-%20-%20Facility>.

Environnement Canada (2014) Inventaire national des rejets de polluants - Données sur la pollution et rapports. Consulté en mars 2014. Disponible à : <http://ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=B85A1846-1>.

Nations Unies (2013) *Global Mercury Assessment 2013: Sources, emissions, releases and environmental transport*. Consulté en avril 2013. Disponible en anglais seulement à : http://www.unep.org/publications/contents/pub_details_search.asp?ID=6282.

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca